

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MEDOC ATLANTIQUE**

Siège :

9 Rue du Maréchal d'Ornano
33780 SOULAC SUR MER

☎ 05.56.73.29.26

V. M. P.

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS**

**SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 23 MAI 2019
D23052019/083**

PRESIDENT : Xavier PINTAT

ETAIENT PRESENTS :
Membres titulaires : Patrick MEIFFREN, Serge LAPORTE, Jean-Marc SIGNORET, Gilles COUTREAU, Laurent PEYRONDET, Jean Bernard DUFOURD, Véronique CHAMBAUD, Jean Pierre DUBERNET, Franck LAPORTE, Jean-Louis BRETON, Pierre BOURNEL, Jean Luc PIQUEMAL, Jacques BIDLUN, Dominique FÉVRIER, Alain BOUCHON, Marie LASSERRE, Pascal ABIVEN, Barbara FRANCOIS, Michel BAUER, Hervé CAZENAVE, Jérémy BOISSON, Sylvie LAVERGNE, Jean-Jacques LAOUÉ, Bernard BESSAC, Marie-Hélène GIRAL, Gilles CHAVEROUX, Bernard LOMBRAIL, Marie-Dominique DUBOURG, Tony TRUOULET, Marie-Dominique SAINT-MARTIN, Alfred AUGEREAU,

ETAIENT REPRESENTES : Pierre JACOB (pouvoir à Patrick MEIFFREN)
Pascale MARZAT (pouvoir à Laurent PEYRONDET)
Anne WISNIEWSKI, (pouvoir à Pierre BOURNEL)

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : David LAFOSSE, Isabelle LAPALU, Evelyne MOULIN,

Membres suppléants remplaçants
un membre titulaire

Membres suppléants : Geneviève CHAUSSIER, Dominique JOANNON,

SECRETAIRE DE SEANCE : Dominique FÉVRIER

Objet : CREATION D'UN BUDGET ANNEXE « EXTENSION ZAE DE LA MEULE » A LACANAU
Rapporteur : Laurent PEYRONDET, 1^{er} Vice-président
Vote : UNANIMITE

Vu le projet de Zone d'Activité Artisanale inscrite au SCOT des Lacs Médocains et au PLU de Lacanau, au lieu-dit La Meule,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,

Considérant que l'instruction budgétaire et comptable M 14 précise que les opérations d'aménagement de lotissements ou de zones doivent donner lieu à une comptabilisation des stocks dans le cadre d'un budget annexe ;

Considérant que les opérations rentrent de plein droit dans le champ d'application de la TVA et doivent en conséquence être portées dans un budget annexe assujéti à la TVA :

Il est proposé au Conseil communautaire de créer un budget annexe et de le dénommer Budget Annexe « Extension ZAE de La Meule ».

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

- APRÈS en avoir pris connaissance,
- VU l'avis favorable du conseil communautaire, en date du 9 mai 2019, pour l'inscription de cette question à l'ordre du jour,
- OUI l'exposé du rapporteur,

DÉCIDE :

- de créer un budget annexe et de le dénommer Budget Annexe« Extension ZAE de La Meule ».

Nombre de membres en exercice : 38

Nombre de membres présents : 32

Nombre de suffrages exprimés : 35

Vote : Pour : 35 Contre : 0 Abstention : 0

FAIT ET DELIBERE LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS

COPIE CERTIFIEE CONFORME

FAIT À SOULAC SUR MER, le 23 MAI 2019



LE PRESIDENT,

Xavier **PINTAT**

Maire de Soulac-sur-Mer
Sénateur Honoraire de la Gironde